



Documents à fournir lors de l'inscription de votre enfant :

- Fiche d'inscription dûment remplie,
- Photocopie du livret de famille complet,
- Copie des vaccinations obligatoires,
- Assurance responsabilité civile des parents et de l'enfant,
- Règlement de cantine signé,
- Règlement de l'école signé,
- Chèque de caution de 500€
- Frais d'inscription de 200€
- Signature pour l'autorisation de sortie

Si atelier d'anglais, le mercredi :

- 2 chèques de 500 euros.
- 1 chèque de 510 euros.

Afin que votre dossier soit étudié rapidement, nous vous remercions de fournir toutes les pièces demandées.

Après étude de votre dossier, un rendez-vous vous sera proposé par la directrice.



20 rue Henri Martin
92100 Boulogne

Photo récente

Fiche d'inscription

ENFANT :

Nom: _____
Date de naissance: _____
Nationalité: _____

Prénom: _____
Lieu de naissance: _____

PARENTS :

Père

Nom _____
Prénom _____
Date de naissance _____
Lieu de naissance _____
Nationalité _____
Adresse _____
Téléphone domicile _____
Téléphone Portable _____
Téléphone professionnel _____
E-mail _____
Profession _____
Adresse de l'employeur _____

Mère

Nom _____
Prénom _____
Date de naissance _____
Lieu de naissance _____
Nationalité _____
Adresse _____
Téléphone domicile _____
Téléphone Portable _____
Téléphone professionnel _____
E-mail _____
Profession _____
Adresse de l'employeur _____

SITUATION FAMILIALE :

Parents:

mariés divorcés séparés vivant maritalement

Nombre de frères et sœurs:

Prénom _____
Prénom _____
Prénom _____
Prénom _____

Age _____
Age _____
Age _____
Age _____

Nom des personnes habilitées à venir chercher l'enfant:

En cas d'urgence, nom et téléphone des personnes à contacter:

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX :

1. Vaccin

BCG _____
PENTACOQ _____

Date: _____
Date 1^è injection _____
Date 2^è injection _____
Date 3^è injection _____
Rappel _____

Autres Vaccins: _____

2. L'enfant suit-il un traitement particulier?

3. L'enfant est-il allergique, si oui, à quoi?

Régime alimentaire spécifique? OUI /NON si oui lequel ?

4. Autres problèmes de santé:

5. L'enfant est-il propre?

6. Nom, adresse, et n° de téléphone du médecin traitant:

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

1. L'enfant est-il baptisé?

Fait à: _____

le: _____

Signature _____

N.B : Tous les renseignements ci-dessus sont strictement confidentiels et ne seront communiqués à personne en dehors du personnel responsable du jardin d'enfants et d'un médecin ou infirmière en cas de nécessité.



20 rue Henri Martin
92100 Boulogne
tel : 01 46 08 54 91

Fonctionnement

Ouverture : L'école maternelle est ouverte de septembre à juin, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, sauf aux dates de vacances scolaires officielles.

Horaires : Matinée : 8h45-12h30

Après-midi : 13h30- 16h30

Une garderie est prévue de 16h30 à 18h30 (Moyenne et Grande Section) et de 16h30 à 18h (Petite Section) pour les parents qui le désirent et un goûter y est fourni. Les enfants ont la possibilité de déjeuner à la cantine. Le prix de cantine est de 8 euros.

Uniforme : Tous les enfants doivent porter un tablier d'uniforme fourni par l'école, qui doit être lavé toutes les fins de semaine et qui est facturé 22 euros sur la facture du mois de septembre.

Une liste du matériel nécessaire est par ailleurs fournie et facturée aux familles

Maladie : Tout enfant fiévreux ou présentant des signes de maladie contagieuse ne peut être accueilli à l'école.

Tél : 01 46 08 54 91

20 rue Henri Martin
92100 Boulogne-Billancourt
info.ecoleeverest@gmail.com

Tarifs

Frais de scolarité : 450 euros par mois

Frais d'inscription : 200 euros

Frais de Caution : 500 euros

Fournitures scolaires : 28 euros par trimestre

Tablier : 22 euros

Les frais de scolarité sont payables en début de mois, à la réception de la facture.

Les frais d'inscription ne sont dus qu'à la première inscription de l'enfant.

Les frais de caution sont encaissés lorsque l'enfant rentre à l'école et sont restitués lorsqu'il la quitte.

Départ définitif en cours d'année : Le départ définitif d'un enfant en cours d'année doit être notifié par écrit à la directrice, avec un préavis de deux mois durant lesquels les frais de scolarité sont maintenus.

PROJET PEDAGOGIQUE EVEREST

OBJECTIFS	MOYENS
1 Reconnaître et valoriser les talents de chaque enfant	<ul style="list-style-type: none"> - En ayant le souci du regard positif sur chacun et en le manifestant auprès de l'enfant. - En considérant les progrès personnels, exprimés par une appréciation encourageante - En élargissant les activités à des domaines autres que scolaires
2 Eveiller l'esprit de curiosité et de recherche pour encourager l'enfant à faire des découvertes	<ul style="list-style-type: none"> - En favorisant les activités de groupe. - En se tournant sur le monde extérieur avec des sorties, des visites... - En développant des démarches « scientifiques » adaptées aux enfants.
3 Donner le goût de l'effort à l'enfant dans toutes les activités	<ul style="list-style-type: none"> - En montrant à l'enfant que l'erreur fait partie de l'apprentissage et qu'il y a droit « c'est en se trompant que l'on apprend... » - En utilisant l'erreur comme élément constructif dans l'acquisition des apprentissages. - En respectant les rythmes propres d'acquisition dans les différents domaines. Chaque âge ayant ses étapes.
4 Développer la confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> - En instaurant un climat de classe respectueux et sécurisant. - En créant des situations dans lesquelles l'enfant se sent responsable et capable. C'est l'acquisition de l'autonomie
5 Amener l'enfant à savoir vivre avec les autres : dans la cour, dans la classe, à la cantine et en sortie scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> - En apprenant à respecter les règles communes. - En acceptant les différences qui permettent de s'enrichir de l'autre - En favorisant l'entraide entre enfants d'une même classe et entre petits et grands
6 Favoriser la communication de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - En favorisant les situations d'échange avec des interlocuteurs particuliers ou en grands groupes (prise de parole, poésie, chansons, comptines et lors des spectacles) - En encourageant l'enfant à expliquer les différentes situations auxquelles il est confronté
7 Initier l'enfant à une langue étrangère et l'aider à la maîtriser	<ul style="list-style-type: none"> - En ayant 4 demi-journées d'anglais par semaine. - En ne parlant qu'en anglais aux enfants dans tous les types d'activité - En encourageant l'enfant à s'exprimer en anglais. - En évaluant régulièrement les connaissances - En apprenant le vocabulaire de base - En utilisant des phrases simples en PS et plus complexes en GS

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

- HORAIRES :

- ouverture des portes le matin : 8h45.

Une garderie est prévue de 8h30 à 8h45 pour les parents qui en font la demande. L'accueil des enfants se fait jusqu'à 9 h. Le respect des horaires permet une bonne mise en activité.

- sortie à midi : 12h 30
- sortie le soir : 16h 30

Pour la garderie, à partir de 18h20 les enfants attendent leurs parents dans l'entrée de l'école.

- CORRESPONDANCE ECOLE/PARENTS:

- les absences doivent être signalées par email le matin avant 9h30.
- l'école fait parvenir des informations aux parents au moyen d'un cahier de liaison ; veuillez le lire dès que vous en avez possession et le rapporter signé.
- les parents peuvent prendre R.V avec la maîtresse pour le suivi scolaire de l'enfant. Ils peuvent également rencontrer la directrice

-Une attestation d'assurance scolaire doit être apportée à l'école au moment de la rentrée.

- LA CANTINE

Elle est un lieu éducatif où l'on apprend à s'écouter, à ne pas parler en mangeant, à rester à table et à goûter tous les aliments proposés. Il est cohérent que ces exigences soient aussi posées à la maison.

- VETEMENTS ET OBJETS APPORTES A L'ECOLE.

- les vêtements : type gilet, chapeau, manteau doivent être marqués.
- un tablier est fourni à la rentrée, il doit aussitôt être brodé, marqué à l'encre indélébile ou avec une étiquette cousue et non collée.
- nous déconseillons aux parents de laisser les enfants venir à l'école avec des jouets ou des pièces de monnaie dans les poches. Des menus objets peuvent être ingérés par les petits de Bambolino qui occupent également la cour.
- les écharpes ne sont pas autorisées

- COLLATION ;

Elle a lieu le matin vers 9h30 en raison de l'heure tardive du déjeuner.

Nous vous proposons de vous inscrire une fois par mois sur un tableau affiché à côté de la classe.

- ANNIVERSAIRES ,

Vous pouvez apporter un gâteau, des bougies et des assiettes en carton. Veuillez prévenir la maîtresse et bien respecter le jour indiqué.

- RESPECT DES LIEUX :

Les Parents des enfants et les "nounous" dûment signalées peuvent circuler dans les couloirs et les escaliers pour accompagner et venir chercher les enfants. Les enfants sont alors sous leur entière responsabilité. Les parents et les nounous doivent éviter de rentrer dans les salles de classe et ne pas s'attarder dans les vestiaires.

Le passage par Bambolino est formellement interdit.

- HYGIENE SANTE

- Les enfants fiévreux ou malades doivent rester à la maison. Si des signes de maladie se déclarent dans la journée, les parents sont prévenus par téléphone. Les allergies doivent être expressément signalées aux maîtresses et à la direction pour la cantine.

- L'école n'est pas habilitée à donner des médicaments ; en cas de traitement de courte durée, veuillez répartir la prise de médicaments dans la journée sans faire appel aux maîtresses.

- Pour les traitements de longue durée, un protocole est établi entre l'école et le médecin traitant.

- La présence de poux est signalée aux parents, si aucun traitement n'est effectué l'éviction scolaire est envisagée.

- Le docteur Delevacque effectue une visite médicale pour les enfants de Petite section, tout parent peut la contacter en cas de nécessité.

- EVALUATION DES ENFANTS :

Un bulletin trimestriel est donné aux familles, il doit être rapporté signé dans les jours qui suivent.

- Une facture comportant les frais de scolarité, de cantine et de garderie est remis chaque mois aux parents qui veillent à en régler le montant rapidement.

Date et signature des parents :



REGLEMENT CANTINE

- Les menus sont affichés chaque lundi pour la semaine sur le tableau d'affichage de l'école.
- Les repas sont facturés chaque mois. Le prix du repas est fixé à 8€ pour l'année scolaire (incluant les frais fixes : surveillance, personnel de restauration, frais de structure.....).
- L'inscription se fait pour des jours fixes. Tout enfant inscrit est facturé.
- Les absences ne donnent lieu à aucun remboursement sauf dans le cas suivant :
 - maladie : adresser au secrétariat un certificat médical dans les 48h (minimum 5 jours consécutifs)Le remboursement s'effectuera à la facturation suivante sur la base de 6,50 euros (déduction faite des frais fixes).

Si l'enfant mange occasionnellement à la cantine, la réservation de son repas doit se faire par écrit sur papier libre à remettre au secrétariat. (Boîte aux lettres)

Régime alimentaire / prise de médicaments :

Les régimes alimentaires ou la prise de médicaments ne sont admis que dans le cadre d'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) préalablement établi avec le médecin traitant, le médecin scolaire, les parents et la directrice de l'école.

Date et signature des parents



20 rue Henri Martin
92100 Boulogne

Garderie

Une garderie du soir est prévue pour les parents qui le désirent.

- de 16H30 à 18H30 pour la Grande Section et Moyenne Section.
- de 16H30 à 18h pour la Petite Section.
- Forfait de garderie pour 8 heures par semaine (2 heures les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30). : **180 € par mois.**
- Forfait de garderie pour 6 heures par semaine (1 heure 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h). : **135 € par mois.**
- Forfait de garderie pour 4 heures par semaine ou moins (1 heure ou moins les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 17h30). : **90 € par mois.**
- Garderie occasionnelle : 10€ de l'heure

Les forfaits sont calculés sur la base des jours d'ouverture de l'école (ont été retirés les vacances scolaires et les jours fériés).

La facturation de la garderie est mensuelle ce qui signifie que tout mois entamé est dû.

Une garderie du matin de 8h30 à 8h45 est prévue pour les parents qui le désirent : 15 € par mois ou 2€ exceptionnellement.



*20 rue Henri Martin
92100 Boulogne*

Eveil à la foi

Everest est une école catholique et dispense à tous ses élèves un éveil à la foi.

Celui-ci consiste en une prière quotidienne et le bénédicité avant les repas, l'explication des grandes fêtes liturgiques (Avent et Noël, Carême et Pâques, mois de Marie) et la découverte de l'Histoire Sainte.

LES ATELIERS D'ANGLAIS 2020-2021

ATELIERS LUDIQUES DU MERCREDI POUR APPRENDRE L'ANGLAIS A VOS ENFANTS

- ❖ Phonologie et pré-lecture
- ❖ Sketchs et jeux de rôle
- ❖ Bricolage et cuisine
- ❖ Célébration des fêtes anglo-saxonne
- ❖ Jeux et chansons
- ❖ Découverte d'un nouvel album chaque semaine

	MATIN	APRES-MIDI
Who ?	Les enfants de Petite et Moyenne sections (possible pour les Grandes Sections si 1 ^{ère} année)	Les enfants à partir de la Grande Section de maternelle
What time ?	De 9h précises à 12h	De 14h précises à 17h
When ?	Tout au long de l'année scolaire (environ 30 séances)	Tout au long de l'année scolaire (environ 30 séances)
Where ?	Ecole Everest au 20 rue Henri Martin à Boulogne-Billancourt	Ecole Everest au 20 rue Henri Martin à Boulogne-Billancourt
How much ?	1 500 € par an plus 10 € de fournitures	1 500 € par an plus 10 € de fournitures

LES ATELIERS D'ANGLAIS 2020-2021
20 rue Henri Martin - 92100 Boulogne Billancourt
01 46 08 54 91

*L'inscription se fait obligatoirement sur l'année scolaire.
Tout trimestre commencé est dû.*

Je joins 3 chèques (un règlement en début de trimestre)

- 1 chèque de 510 € (pour les fournitures scolaires)
- 2 chèques 500 €

Enfant :

Nom :

Prénom :

Date de Naissance : Classe actuelle :

Responsable :

Nom et prénom :

Adresse :

Tel dom : Tel bureau :

Tel portable :

Adresse mail :

Personnes habilitées à venir chercher l'enfant :

.....

.....

Transport à l'hôpital :

J'autorise, le responsable des ateliers à faire transporter, en cas d'urgence mon enfant :

à l'hôpital le plus proche.

Fait à Le

Signature

ECOLE EVEREST
20, rue Henri Martin
92100 Boulogne Billancourt

TRANSPORT A L'HÔPITAL

J'autorise, la responsable de l'établissement à faire transporter, en cas d'urgence, mon enfant :
à l'hôpital le plus proche.

Date :

Signature du (des) parent(s)

Père

Mère

AUTORISATION DE SORTIE

J'autorise l'équipe éducative, sous l'autorité de la directrice ou de son adjointe, à sortir de l'établissement, mon enfant :

Date :

Signature du (des) parent(s)

Père

Mère

J'autorise que mon enfant (prénom, nom) :

Soit photographié au sein de l'établissement lors des différentes festivités de l'école (anniversaire, Noël ...)

Et qu'éventuellement les photos soient mises sur le site informatique d'Everest

Date :

Signature du (des) parent(s)

Père

Mère

*La direction s'engage à n'utiliser ces photos que pour un usage privé non commercial
La réalisation de film reste interdite dans la structure*